

[Text]

That is Television Broadcasting Regulation 5(1)(b). Yet when the protection of women and girls is raised we hear a lot of cries of protest.

• 1540

When in the United States there was a will to do something about discrimination against blacks, in the 1960s, Congress did not ask for evidence of its harmful effects; they were, finally, self-evident and action was taken. Here in Canada we feel no need to document the effects of hate literature and the abusive portrayal of other groups. Who steps up to defend the right of broadcasters, publishers, movie or TV producers to portray whites beating blacks, Aryans whipping Jews, Pakistanis or Indians portrayed in bondage, in submissive and degrading postures or as disembodied parts—and liking it, to boot? The answer, I suggest, is “Practically no one”. Why, then, do we continue to see women as a group unworthy of the same protection from abuse afforded to other members of society?

The most common answer is that we have no proof that such portrayal is harmful. As a psychologist and researcher I would like to point out just some of the evidence available. In the time I have I could not possibly present all the evidence, but I will summarize some of it. As well, I have put together a partial list of references of research and analysis, all relevant to this topic. It is attached to these remarks and I hope you will find it useful.

In the time allotted to me, then, I would like to do the following: define pornography and abusive portrayal, examine the research on the key issue of its effects on the viewers and briefly consider what can be done.

There is, of course, no single accepted definition of pornography. Some are reasonably neutral, such as erotica that debases or erotica in which the theme is sexual degradation of another person. That neutrality masks the reality that in most pornography it is women who are degraded.

The careful analysis of the roots of the word provided by Steinem seems more useful.

Pornography begins with a root meaning “prostitution” or “female captives,” thus letting us know that the subject is not mutual love, or love at all, but domination and violence against women. It ends with a root meaning “writing about” or “description of,” which puts still more distance between subject and object, and replaces a spontaneous yearning for closeness with objectification and a voyeur.

[Translation]

il s'agit là du règlement 5(1)(b) sur la télédiffusion. Or, dès qu'on soulève la question de la protection des femmes et des filles, on entend beaucoup de cris de protestation.

Lorsqu'aux États-Unis, on a décidé, dans les années 60, de faire quelque chose au sujet de la discrimination contre les Noirs, le Congrès n'a pas demandé qu'on lui fournisse des preuves des conséquences néfastes de cette discrimination. Elles étaient évidentes, et des mesures ont donc été prises. Ici, au Canada, nous n'éprouvons aucunement le besoin de documenter l'incidence de la propagande haineuse ou de la représentation abusive de certains groupes. Qui se lève pour défendre le droit des radiodiffuseurs, des éditeurs, des producteurs de films ou d'émissions de télévision de nous montrer des Blancs en train de battre des Noirs, des Aryens en train de fouetter des Juifs, des Pakistanais ou des Indiens en état d'esclavage, dans des attitudes soumises ou dégradantes, ou encore en pièces détachées... en y prenant plaisir, de surcroît? La réponse, selon moi, serait: «pratiquement personne». Pourquoi donc les femmes continuent-elles d'être considérées comme un groupe qui n'est pas digne de la même protection contre les abus que d'autres membres de la société?

La réponse la plus courante, c'est que nous n'avons aucune preuve que cette façon de représenter les femmes est nuisible. En tant que psychologue et chercheur, j'aimerais porter à votre attention certaines des preuves que nous connaissons. Vu le temps dont je dispose, il me serait impossible de vous soumettre toutes les preuves, mais je vais essayer d'en faire un résumé. D'autre part, j'ai préparé une liste partielle d'ouvrages de recherche et d'analyses qui se rapportent à la question dont vous êtes saisis. Je l'ai jointe à mon mémoire, et j'espère que vous la trouverez utile.

J'aimerais utiliser le temps qui m'a été accordé pour faire plusieurs choses: définir la pornographie et la représentation abusive, examiner la recherche qui a été faite au sujet de la question clé, qui est celle de l'incidence de ces deux éléments sur les auditeurs et les spectateurs, et enfin, considérer les mesures qui pourraient être prises.

Il n'existe bien sûr aucune définition de la pornographie qui soit acceptée par tout le monde. Certaines définitions sont plutôt neutres: par exemple, document érotique qui avilit ou dont le thème est la dégradation sexuelle d'une autre personne. Cette neutralité masque la réalité. Dans la plupart des émissions ou des publications pornographiques, ce sont des femmes qui sont dégradées.

Une analyse approfondie des racines du mot, fournie par Steinem, serait plus utile.

La pornographie a un préfixe qui signifie «prostitution» ou «femmes prisonnières», ce qui laisse savoir que le sujet n'est pas l'amour réciproque, ni même l'amour tout court, mais plutôt la domination et la violence à l'endroit des femmes. Le mot se termine par un suffixe qui signifie «écrire au sujet de» ou «description de», ce qui creuse un fossé encore plus grand entre le sujet et l'objet et remplace le désir spontané de se rapprocher de l'autre par la réification et par le voyeurisme.